



DIRECTION
RELATIONS
INTERNATIONNALES
ET PARTENARIATS

LIVRET D'ACCUEIL POUR
LES CHERCHEURS EN
MOBILITÉ

WELCOME BOOKLET
FOR RESEARCHERS IN
MOBILITY



Bienvenue à l'Ined !

Vous avez choisi notre établissement pour effectuer votre séjour de recherche et nous sommes ravis de vous accueillir. Pendant la durée de votre séjour, l'Ined mettra à votre disposition son infrastructure, un compte informatique et sa cantine.

Ce guide a été rédigé à votre attention afin de vous aider à préparer votre arrivée en France et de mettre à votre disposition des informations pratiques pour faciliter votre séjour. Vous y trouverez des explications sur les démarches à suivre avant votre arrivée, la liste des documents à nous fournir, une liste d'hébergements suggérés ou encore les contacts utiles. Nous restons bien évidemment disponibles pour toute question

Bon séjour !

La Direction des relations internationales et des partenariats

Welcome to INED !

You have chosen our institute for your research stay and we are delighted to welcome you. For the duration of your stay, INED will make its infrastructure, a computer account and its canteen available to you.

This guide has been written to help you prepare your arrival in France and to provide you with practical information to facilitate your stay. You will find explanations on the steps to follow before your arrival, the list of documents to provide us with, a list of suggested accommodation and useful contacts. We are always available for any questions.

Enjoy your stay!

The Office of International Affairs and Partnership

L'Ined en quelques mots

About Ined



L'Institut national d'études démographiques (Ined) a été créé le 24 octobre 1945 et emploie actuellement près de 250 personnes, dont 50 chercheurs permanents, plus de 40 doctorants et autant de chercheurs associés. L'Institut dispose de 7 services d'appui à la recherche et 10 unités de recherche dont une unité mixte de recherche. L'objectif de l'institut est de renforcer et de promouvoir la recherche en démographie, y compris la population, l'environnement et le développement, tant au niveau national qu'international.

L'approche de l'Ined en matière de démographie implique un large éventail de disciplines : économie, histoire, géographie, sociologie, anthropologie, biologie et épidémiologie. Avec ses unités de recherche, l'Institut encourage la communication et les échanges entre la communauté scientifique et entre les chercheurs et le grand public, tout en menant de nombreux projets de recherche européens et internationaux. Au cours de ses nombreuses années d'existence, l'Ined a établi un vaste réseau de contacts internationaux avec d'autres institutions. L'institut entretient des liens étroits avec les universités françaises et une longue tradition de coopération en matière de formation à la recherche avec les universités du pays.

The French Institute for Demographic Studies (INED) was created on October 24, 1945 and currently employs nearly 250 people, including 50 permanent researchers, more than 40 doctoral students and as many associate researchers. The Institute has 7 research support services and 10 research units, including a joint research unit. The objective of the institute is to strengthen and promote research in demography, including population, environment and development, at both national and international levels.

INED's approach to demography involves a wide range of disciplines: economics, history, geography, sociology, anthropology, biology and epidemiology. With its research units, the Institute encourages communication and exchange between the scientific community and between researchers and the general public, while conducting numerous European and international research projects. During its many years of existence, INED has established a vast network of international contacts with other institutions. The institute has close ties with French universities and a long tradition of cooperation in research training with universities in France.

L'Institut accueille le siège de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP) et joue un rôle de premier plan dans la recherche iPOP (individus, populations, sociétés). Il a reçu le statut de Laboratoire d'excellence (Labex). Lors de sa dernière évaluation par le Haut Conseil de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) l'institut a été salué pour "sa participation active aux débats publics sur les questions de population" et "les publications scientifiques de haut niveau".

Pour en savoir plus <https://www.ined.fr/>

The Institute hosts the headquarters of the International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP) and plays a leading role in iPOP (individuals, populations, societies) research. It has received the status of Laboratory of Excellence (Labex). During its last evaluation by the High Council for Research and Higher Education (HCERES), the institute was praised for "its active participation in public debates on population issues" and "high-level scientific publications".

Learn more <https://www.ined.fr/en/>

Préparer votre arrivée

Avant de confirmer vos dates de séjours dans notre institut, nous vous invitons à vous rapprocher du chercheur invitant Ined afin de valider avec lui sa présence lors de votre venue.

1- Demande de visa

Pour tous séjours supérieurs à 90 jours, l'obtention d'un visa long séjour est obligatoire avant l'arrivée en France. Ce visa a une durée limitée de 3 mois à un an. La demande de visa doit se faire auprès des autorités consulaires françaises de votre pays.

NB : Si vous avez la nationalité d'un État membre de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE), d'Andorre ou de Suisse, vous n'avez pas besoin de visa pour venir en France quelle que soit la durée de votre séjour. Pour les courts séjours (moins de 90 jours) certains pays sont exemptés de visa.

La convention d'accueil

La convention d'accueil, nécessaire pour les demandes de séjours de plus de 3 mois et pour les pays non exemptés de visa, est établie par la Direction des relations internationales et des partenariats (drip@ined.fr). Ce n'est qu'une fois cette convention signée par le directeur.rice des relations internationales et des partenariats et l'originale de cette dernière réceptionnée que la demande de visa peut être déposée auprès du consulat de France de votre pays.

Les informations à communiquer à la Drip pour la rédaction de la convention d'accueil sont :

- Nom(s) et prénom(s) (tels qu'ils apparaissent dans votre passeport)
- Date et pays de naissance
- Nationalité
- Adresse de votre résidence dans le pays d'origine (pour l'envoi de la convention d'accueil originale)
- Adresse de résidence en France (ou de l'Ined si l'adresse n'est pas connue)
- Encadrant Ined
- Établissement d'accueil dans le pays d'origine
- Thème de recherché
- Date de début et de fin de contrat
- Salaire brut tel que mentionné dans votre contrat Ined
- Copie des diplômes
- Une copie de votre passeport

Preparing your arrival

Before confirming the dates of your stay in our institute, we invite you to get in touch with the inviting researcher in order to validate with him his presence during your visit.

1- Visa application

For all stays longer than 90 days, a long-stay visa is required before arrival in France. This visa has a limited duration of 3 months to one year. The visa application must be made to the French consular authorities in your country.

NB: If you are a citizen of a member state of the European Union (EU), the European Economic Area (EEA), Andorra or Switzerland, you do not need a visa to come to France, regardless of the duration of your stay.

For short stays (less than 90 days), certain countries are exempt from visa requirements.

The hosting agreement

The hosting agreement, which is necessary for requests for stays of more than 3 months and for countries that are not visa-exempt, is established by the Direction des relations internationales et des partenariats (drip@ined.fr). Once this agreement has been signed by the Director of International Relations and Partnerships and the original copy has been received, the visa application can be submitted to the French Consulate in your country. The information to be provided to the Drip for the drafting of the hosting agreement is :

- Last name(s) and first name(s) (as they appear in your passport)
- Date and country of birth
- Nationality
- Address of your residence in the country of origin (for sending the original hosting agreement)
- Address of residence in France (or of INED if the address is not known)
- Ined supervisor
- Host institution in the country of origin
- Research topic
- Start and end dates of contract
- Gross salary as mentioned in your Ined contract
- Copy of diplomas
- A copy of your passport

À votre arrivée en France

-Si votre séjour est inférieur à un an, vous devez faire valider votre visa auprès de la direction générale des étrangers en France via la plateforme en ligne : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/vls-ts/demarches/etape/numero-visa>. Cette démarche doit être effectuée dans les trois premiers mois de votre arrivée en France et s'accompagne de l'achat d'un timbre fiscal de 250€ non pris en charge par l'Ined (<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/achattimbreselectroniques>).

- Si votre séjour est supérieur à un an, vous devez alors demander un titre de séjour « Passeport talent » dans les deux mois suivants votre arrivée. La demande s'effectue en ligne via <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

2- Hébergement

Avant votre arrivée, la Direction des relations internationales communique une liste de logements à Paris et en Île de France. Vous êtes libre de réserver le logement de votre choix, même hors de cette liste. Les frais d'hébergement ne sont pas payer directement par la Drip. La Drip peut cependant pré-réserver en votre nom un studio dans les résidences suivantes :

- La Maison des chercheurs
- Résidence Alpha
- Résidence Omega
- Résidence séjours et Affaires Pantin
- Résidence séjour et Affaires Bagnolet

Trouver un logement à Paris peut s'avérer compliqué. Il est donc conseillé de réserver ou pré-réserver votre logement dès que vos dates de séjour sont confirmées.

3- Prise en charge financière

Si votre séjour est financé par la Direction des relations internationales et des partenariats, vous recevrez votre financement sur le compte bancaire communiqué avant votre arrivée. Le virement bancaire sera effectué au cours de votre séjour après remise de votre carte d'embarquement aller ou ticket de train, et de la facture ou tout justificatif d'un hébergement payant.

When you arrive in France

- If your stay is less than one year, you must validate your visa with the General Directorate for Foreigners in France via the online platform: <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/vls-ts/demarches/etape/numero-visa>. This procedure must be completed within the first three months of your arrival in France and is accompanied by the purchase of a 250€ tax stamp not covered by Ined (<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/achattimbreselectroniques>).

- If your stay is longer than one year, you must apply for a "Talent Passport" residence permit within two months of your arrival. The application is made online at <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

2- Accommodation

Before your arrival, the Office for International Affairs will provide you with a list of accommodations in Paris and the Ile de France region. You are free to book the accommodation of your choice, even if it is not on this list.

The Drip does not pay the accommodation fees directly. However, the Office for International Affairs can pre-book on your behalf a studio in the following residences

- La Maison des chercheurs
- Alpha Residence
- Omega Residence
- Residence Séjours et Affaires Pantin
- Residence Séjour et Affaires Bagnolet

Finding accommodation in Paris can be complicated. It is therefore advisable to book or pre-book your accommodation as soon as your stay is confirmed.

3- Financial support

If your stay is financed by the Department of International Relations and Partnerships, you will receive your funding on the bank account communicated before your arrival. The bank transfer will be made during your stay after you have submitted the original copy of your boarding pass or train ticket, and the invoice or any proof of paid accommodation.

Campus France

Dans des cas exceptionnels et justifiés, la Direction des relations internationales et des partenariats peut procéder au paiement du forfait séjour en espèces par le biais de Campus France (pas de compte en banque, frais de transfert et durée des transferts trop importants...), notamment dans le cas de courts séjours ne nécessitant pas l'ouverture d'un compte en banque.

Lors de l'arrivée en France, toute ou partie du montant total de la bourse versée par l'Ined est mise à disposition par Campus France, dans un bureau de Poste. Pour récupérer cette dernière, la lettre d'invitation ainsi qu'une pièce d'identité seront demandées, ainsi que le code Western Union qui sera transmis par Campus France dès confirmation de votre arrivée. Le montant maximal pouvant être retiré est fixé à 3000€ par Western Union.

Campus France

In exceptional and justified cases, the Department of International Relations and Partnerships may pay for the stay in cash through Campus France (no bank account, transfer fees and duration of transfers too high, etc.), particularly in the case of short stays that do not require the opening of a bank account.

Upon arrival in France, all or part of the total amount of the scholarship paid by Ined is made available by Campus France at a post office. In order to collect the scholarship, you will be asked to show your invitation letter and a piece of identification, as well as the Western Union code that will be sent by Campus France upon confirmation of your arrival in France. The maximum amount that can be withdrawn is 3000€ by Western Union.

A l'Ined

Lors de votre arrivée à l'Ined vous serez accueilli.e. par le chercheur invitant ou l'assistante de votre unité d'accueil qui vous installera au poste qui aura été réservé pour vous. Un badge d'accès vous sera remis ainsi que vos identifiants de connexion. Ces identifiants vous permettent d'accéder à votre session sur les postes Ined ainsi qu'à la boîte mail Ined et à l'intranet.

1- Bureaux

Votre poste de travail aura été pré-réservé en amont par l'assistante de l'unité de recherche qui vous accueille. Il est demandé de nous informer de vos jours de présence dans les locaux de l'Ined afin de laisser l'espace libre pour d'autres chercheurs pouvant en avoir besoin. Si ces jours ne sont pas fixes, merci de prévenir le plus en amont possible.

2- Le badge d'accès

Le badge remis à votre arrivée vous permet d'accéder aux étages du bâtiment (ascenseur et escalier), à la cantine de l'Ined et au GED.

Le bâtiment de l'Ined est ouvert de 7h30 à 20h45. Avant 8h et après 18h, l'accès au bâtiment se fait uniquement avec le badge.

3- Le restaurant administratif

La cantine de l'Ined se trouve au rez-de-chaussée, à côté des ascenseurs. Elle est ouverte de 11h30 à 14h. Vous pouvez recharger votre badge par carte bancaire ou espèce directement à la caisse.

At INED

When you arrive at INED, you will be greeted by the inviting researcher or the assistant of your host unit who will seat you at the workstation that has been reserved for you. You will be given an access badge as well as your connection identifiers. These identifiers will allow you to access your session on the Ined workstations as well as the Ined mailbox and the intranet.

1- Work space

Your workstation will have been pre-booked by the assistant of the research unit that welcomes you. We ask you to inform us of the days you will be present at INED in order to leave the space free for other researchers who may need it. If these days are not fixed, please inform us as soon as possible.

2- Access badge

The badge given to you upon arrival allows you to access the floors of the building (elevator and stairs), the INED canteen and the GED.

The INED building is open from 7:30 am to 8:45 pm. Before 8am and after 6pm, access to the building is only possible with the badge.

3- Restaurant

The INED canteen is located on the first floor, next to the elevators. It is open from 11:30 am to 2 pm. You can recharge your badge by credit card or cash directly at the cash desk.

Se déplacer en Ile de France

L'Ined se situe à Aubervilliers, aux portes de Paris, au 9 cours des Humanités. L'institut est desservi par la ligne 12 du métro (arrêt Front Populaire) à 5 minutes à pieds, le RER E (arrêt Rosa Parks) à 25 minutes à pieds ou le RER B (arrêt Stade de France) à 15 minutes à pieds ou en prenant les bus 139 (direction Porte de la Villette) ou 239 (direction Rosa Parks), arrêt Métallurgie. Il est également possible de rejoindre le campus via le tram T3B, arrêt Rosa Parks (prévoir 25 minutes minutes de marche ou utiliser le bus 239 direction La Plaine – Stade de France) ou arrêt Canal Saint Denis (prévoir 20 minutes de marche).

Les transports parisiens

Plusieurs moyens de transports sont disponibles dans Paris :

- Le métro
- Le RER
- Le bus
- Le tramway
- Le vélo

Les zones du métro parisien

Le métro parisien se découpe en 5 zones : zones 1 à 3 pour Paris et zones 4 à 5 pour la banlieue. Cela a un impact sur les tarifs des titres de transport. L'Ined, situé à Aubervilliers, se trouve dans la zone 2.

Getting around in Ile de France

INED is located in Aubervilliers, near Paris, at 9 cours des Humanités. The institute is served by the metro line 12 (stop Front Populaire) at 5 minutes walking distance, the RER E (stop Rosa Parks) at 25 minutes walking distance or the RER B (stop Stade de France) at 15 minutes walking distance or by taking the bus 139 (direction Porte de la Villette) or 239 (direction Rosa Parks), stop Métallurgie. It is also possible to reach the campus via the T3B tramway, Rosa Parks stop (25 minutes walk or use bus 239 direction La Plaine - Stade de France) or Canal Saint Denis stop (20 minutes walk).

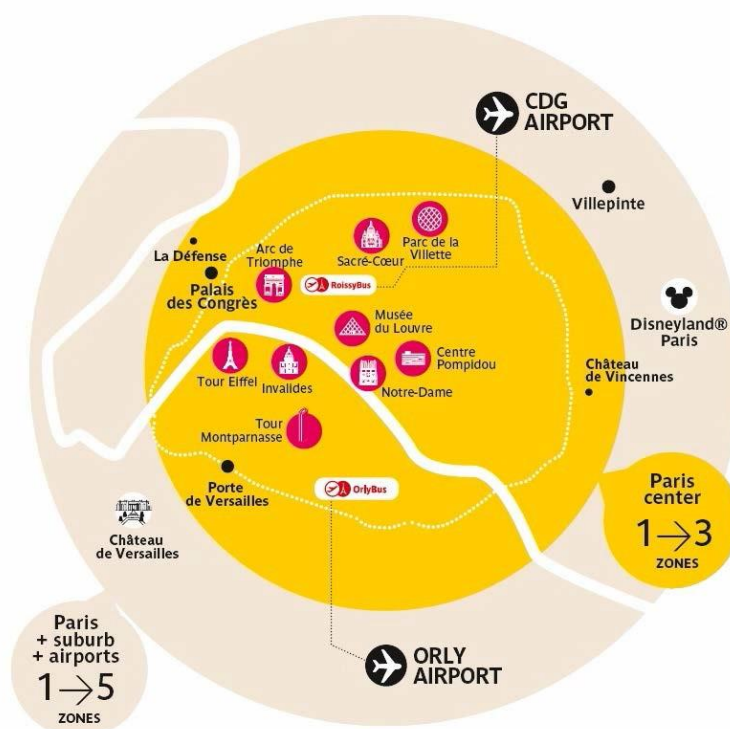
Parisian transportation

Several means of transportation are available in Paris:

- metro
- RER
- bus
- tramway
- bicycle

The zones of the Paris metro

The Paris metro is divided into 5 zones: zones 1 to 3 for Paris and zones 4 to 5 for the suburbs. This has an impact on ticket prices. Ined, located in Aubervilliers, is in zone 2.



Titres de transports

1- Métro, bus, tramway

Pour les trajets en métro, tram ou bus vous avez le choix entre des tickets à l'unité ou des cartes Navigo (au mois ou à l'année).

- Pass Navigo

Le pass Navigo permet de se déplacer partout dans Paris et en Île-de-France (zones 1 à 5) avec un tarif unique. Il est valable dans le métro, les trams et les bus. Il coûte 86,40 € et doit être rechargé tous les mois aux bornes disponibles dans les stations de métro ou en ligne. Pour les longs séjours d'un an ou plus, une souscription à l'année est également possible avec des paiements mensualisés (86,40€/mois) sur 11 mois, soit un mois gratuit. Les doctorants de moins de 26 ans peuvent bénéficier d'un forfait Imagine R pour 373€ par an.

- Pass Navigo Liberté +

Ce pass ne décompte que les trajets effectués. Pour un trajet dans Paris et sa banlieue il faut compter 1,99€.

- Ticket à l'unité

Le ticket à l'unité pour un trajet en métro ou RER dans Paris et sa banlieue s'élève à 2,50€. Pour un trajet en bus, le ticket acheté à bord revient à 2€. Pour les courts séjours il existe un billet « Forfait visite » valable 1,2,3 ou 5 jours consécutifs. Les tarifs varient selon le nombre de jours et les zones souhaitées.

2- Se déplacer en vélib

Les parisiens se déplacent de plus en plus en vélo. La mairie a donc mis en place des bornes Vélib un peu partout dans Paris et sa proche banlieue. Des bornes sont disponibles à proximité de l'Ined. Sans abonnement, le trajet de moins de 30 minutes coûte 1€ (3€ pour les vélos électriques) + 1€ supplémentaire toutes les 30 minutes. Des forfaits sont également disponibles sur le site Vélib-métropole.fr.

3- Rejoindre Paris depuis les aéroports

Il y a deux grands aéroports à quelques kilomètres de Paris : Roissy Charles de Gaulle et Orly. L'accès à Paris peut se faire via le RER, le bus, le tram ou en taxi.

Depuis l'aéroport CDG

- RER :

LE RER B dessert le centre de Paris en 30 minutes et les lignes de métro 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11 et

Transport tickets

1- Metro, bus, tramway

For subway, streetcar and bus trips, you can choose between single tickets or Navigo cards (monthly or yearly).

- Navigo pass

The Navigo pass allows you to travel anywhere in Paris and the Ile-de-France (zones 1 to 5) with a single fare. It is valid on the metro, streetcars and buses. It costs €86.40 and must be recharged every month at the terminals available in the metro stations or online. For long stays of one year or more, a yearly subscription is also possible with monthly payments (86.40€/month) over 11 months, i.e. one month free. Doctoral students under 26 years old can benefit from an Imagine R pass for 373€ per year.

- Pass Navigo Liberté +

This pass only counts the journeys made. For a trip in Paris and its suburb it will cost 1,99€.

- Single ticket t

A single ticket for a trip on the metro or RER in Paris and its suburb costs 2.50€. For a bus trip, the ticket purchased on board costs 2€. For short stays, there is a "Visit Package" ticket valid for 1, 2, 3 or 5 consecutive days. Prices vary according to the number of days and the zones desired.

2- Getting around by vélib

More and more Parisians are getting around by bike. The city hall has therefore set up Vélib stations throughout Paris and its suburbs. Terminals are available near the Ined. Without a subscription, a trip of less than 30 minutes costs 1€ (3€ for electric bikes) + 1€ extra every 30 minutes. Packages are also available on the Vélib-métropole.fr website.

3- Getting to Paris from the airports

There are two major airports within a few kilometers of Paris: Roissy Charles de Gaulle and Orly. Access to Paris can be done by RER, bus, streetcar or cab.

From CDG airport

- RER :

RER B serves the center of Paris in 30 minutes and metro lines 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11 and

14. Sans pass Navigo le trajet revient à 11€40. Des bornes d'achat sont accessibles à l'entrée en gare. Pour rejoindre la gare RER suivre la signalisation

Roissy Bus : Rejoint le centre de Paris (station Opéra) en 60 minutes. Le coût du billet est de 12.70€. A opéra, le métro dessert les lignes 3, 7, 8, 9 et le RER A.

- Taxi :

Les taxis se trouvent à la sortie de l'aéroport et sont indiqués par la signalétique

Ne pas suivre et monter dans les voitures de chauffeurs vous interpellant à l'intérieur de l'aéroport. Pour vous assurer de prendre un véhicule autorisé, dirigez-vous dans une des files d'attente.

Les tarifs varient selon votre destination et sont encadrés : Rive gauche 58 €

Rive droite 53 €

Depuis l'aéroport d'Orly

- Orlyval + RER :

La navette Orlyval (gratuite) relie les terminaux 1, 2, 3 et 4 à la gare Antony du RER B. Le RER B dessert les lignes de métro 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11 et 14. Le billet depuis Antony pour rejoindre Paris coûte 12,10 €.

Une navette est également disponible à la sortie de l'aérogare en direction de la station Pont de Rungis- Aéroport d'Orly du RER C. Le RER C dessert les lignes de métro 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12,13 et 14. La navette + le RER reviennent à 6,30 €.

- Tramway :

Le tramway rejoint la ligne 7 du métro depuis le terminal 4. Comptez environ 45 minutes pour arriver à la station Villejuif Louis Aragon et la ligne 7. Prix du billet de tram 1,90€ + 1,90€ de métro pour rejoindre votre destination.

- Orlybus :

Une navette bus permettant de relier Paris à la station Denfert-Rochereau et les lignes 4 et 6 du métro. Le trajet pour rejoindre Denfert-Rochereau est d'environ 45 minute et le ticket coûte 9,50 €.

- Taxi :

Les taxis se trouvent à la sortie de l'aéroport et sont indiqués par la signalétique

Ne pas suivre et monter dans les voitures de chauffeurs vous interpellant à l'intérieur de l'aéroport. Pour vous assurer de prendre un véhicule autorisé, dirigez-vous dans une des files d'attente.

Les tarifs varient selon votre destination et sont encadrés

Rive gauche 32 €

14. Without the Navigo pass, the trip costs 11€40. You can buy your pass at the entrance of the station. To reach the RER station, follow the signs
Roissy Bus : Reaches the center of Paris (Opéra station) in 60 minutes. The cost of the ticket is 12.70€. At Opera, the metro serves lines 3, 7, 8, 9 and RER A.

- Cab/taxi:

Cabs are located at the airport exit and are indicated by signs

Do not follow or get into the cars of drivers who hail you inside the airport. To ensure that you get an authorized vehicle, go to one of the queues.

Fares vary depending on your destination and are framed: Left Bank €58

Right bank 53 €.

From Orly airport

- Orlyval + RER :

The Orlyval shuttle (free) connects terminals 1, 2, 3 and 4 to the Antony station of the RER B. The RER B serves metro lines 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11 and 14. The ticket from Antony to Paris costs 12,10 €.

A shuttle is also available at the exit of the terminal to the RER C station Pont de Rungis - Aéroport d'Orly. The RER C serves metro lines 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,

10, 11, 12, 13 and 14. The shuttle + the RER come to 6,30 €.

- Tramway :

The tramway connects to metro line 7 from terminal 4. It takes about 45 minutes to get to Villejuif Louis Aragon station and line 7. Streetcar ticket price €1.90 + €1.90 metro to reach your destination.

- Orlybus :

A shuttle bus connecting Paris to Denfert-Rochereau station and metro lines 4 and 6. The journey to Denfert-Rochereau takes about 45 minutes and the ticket costs 9,50€.

- Cab/taxi :

Cabs are located at the airport exit and are indicated by signs

Do not follow or get into the cars of drivers who hail you inside the airport. To ensure that you get an authorized vehicle, go to one of the queues.

Fares vary depending on your destination and are framed:

Left Bank 32 €.

Right bank 37 €.

Rive droite 37 €

Liens utiles Useful links

<https://www.ratp.fr/>

<https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs>

<https://www.velib-metropole.fr/>

Assurances et couvertures santé

Pour les chercheurs, doctorants, postdoctorants accueillis dans le cadre de mobilités/séjours de recherche.

Si vous venez pour un séjour de recherche en France sans contrat, que vous bénéficiez d'une bourse ou d'un financement autre qu'un salaire français, vous ne serez pas automatiquement inclus dans le système de sécurité sociale français.

Vous pouvez vous renseigner auprès de l'organisme de santé de votre pays de résidence afin qu'il vous aiguille sur les possibilités de couverture santé. L'Ined peut, selon les cas, prendre en charge votre couverture santé via l'organisme Campus France (remboursement des frais de santé et d'hospitalisation, suivi des cas particuliers par le médecin conseil de Campus France, responsabilité civile, cotisations de retraite, une couverture complémentaire santé auprès de professionnels de santé agréés, aide au rapatriement).

Pour les longs séjours (plus de 3 mois), il est possible de vous affilier à la CPAM sur critère de résidence en complétant l'imprimé "Demande d'affiliation au régime général" et en réunissant les documents requis. Cette demande ne peut être effectuée qu'une fois les trois mois de résidence en France acquis. Il vous faudra donc prévoir une assurance pour les 4 premiers mois en France. Certaines assurances ont développé des packages pour les chercheurs (AXA, ACS AMI, etc.).

NB : les doctorants de plus de 28 ans ne peuvent pas bénéficier de la mutuelle étudiante.

Insurance and health coverage

For researchers, doctoral students and post-doctoral fellows on research visits.

If you come for a research stay in France without a contract, if you receive a grant or funding other than a French salary, you will not automatically be included in the French social security system.

You can contact the health organization in your country of residence to find out about the possibilities of health coverage. Depending on the case, INED can take care of your health coverage through the Campus France organization (reimbursement of health and hospitalization expenses, monitoring of special cases by the Campus France medical advisor, civil liability, pension contributions, complementary health coverage with approved health professionals, repatriation assistance).

For long stays (more than 3 months), it is possible to join the CPAM based on residency criteria by completing the form "Demande d'Affiliation au Régime Général" (Request for Affiliation to the General Health Insurance System) and gathering the required documents. This request can only be made once you have been living in France for three months. You will therefore need insurance for the first 4 months in France. Some insurance companies have developed packages for researchers (AXA, ACS AMI, etc.).

NB: PhD students over 28 years old cannot benefit from the student mutual insurance.